

M. FLEMING: Ma question est intimement liée à l'idée exprimée par M. Macdonnell. A mon avis, le bill n'a été renvoyé à ce Comité que pour nous permettre d'entendre des représentations des municipalités elles-mêmes, ou de leur propre fédération, qui agit comme porte-parole en ce qui concerne des problèmes municipaux, notamment la Fédération canadienne des maires et des municipalités. Il me semble qu'en une occasion comme celle-ci, nous devrions certainement les inviter à venir ici nous présenter leurs vues. On ne trouve pas grand chose à redire à cette proposition, qui accroîtrait certainement l'utilité d'une enquête d'un comité comme le nôtre sur une mesure comme celle que nous étudions actuellement. Assurément, la fédération pourrait vite s'arranger pour envoyer ici des représentants. Elle pourrait déléguer son président ou M. Mooney pour nous aider dans cette enquête. Les municipalités n'ont pas souvent l'occasion de présenter leurs vues à des organismes parlementaires, et en voici un qui s'occupe actuellement d'un problème qui est de toute première importance pour les municipalités du pays. Il me semble que nous avons ici une excellente occasion d'obtenir leur aide, d'autant plus que cette aide nous permettrait d'accomplir d'une manière plus efficace notre tâche au sujet du bill que la Chambre nous a renvoyé.

L'hon. M. HARRIS: Monsieur le président, en décidant de renvoyer ce bill au Comité, je ne savais pas que nous allions aborder l'étude du problème fiscal et entendre les doléances des municipalités. Il est vrai, comme l'a signalé M. Macdonnell, que le discours du trône a proposé un comité spécial, composé de membres des deux Chambres, pour examiner cette question, mais comme le premier ministre a annoncé à la Chambre il y a quelque temps, il a été impossible d'organiser ce nouveau comité, à cause du grand nombre des travaux déjà en marche. Pour cette raison, et afin de permettre l'étude des termes de ce bill — qui, ainsi que je l'ai remarqué lors des débats en deuxième lecture, n'étaient pas trop bien compris — on a décidé de le renvoyer ici pour délibération; mais on n'envisageait pas une étude qui entraînaient les doléances des associations municipales et les conseils municipaux des dix provinces.

Je suis tout disposé à répondre à toute question ayant trait à l'administration de la Loi sur les subventions aux municipalités et à l'objet de ce bill; mais je ne suis pas disposé à entendre les doléances de n'importe quel autre groupement.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le ministre, est-ce que la Fédération des maires et des municipalités vous a fait des représentations avant que vous introduisiez ce bill à la Chambre? Pouvez-vous nous renseigner à ce sujet?

L'hon. M. HARRIS: Les représentations faites auprès du gouvernement l'ont été publiquement et par télégrammes. La dernière représentation de la Fédération que je me rappelle a été faite l'été dernier et nous y avons donné une réponse qui a été déposée. Au cours de l'automne, naturellement, j'ai reçu nombre de lettres de diverses municipalités réclamant une attention spéciale pour leurs problèmes, mais à cet égard, il y a lieu de croire que chacune des représentations réclamait une subvention augmentée au lieu de taxes, ou bien la totalité des taxes, mais il n'y avait pas que je sache de demande spéciale pour la comparution au parlement de représentants avec mission de recommander de nouvelles lois.